

# Comment identifier un inspecteur de la FEMA ?

---

**Release Date: oct 15, 2021**

Les inspecteurs de la FEMA prennent acte des dommages causés par les catastrophes. Ils ne déterminent pas si vous êtes éligible à l'assistance de la FEMA ou le montant ou le type d'assistance que la FEMA peut offrir. Il est important de répondre lorsqu'ils essaient de vous contacter.

Voici comment vous pouvez vérifier que la personne à votre porte ou au téléphone est bien un inspecteur de la FEMA.

**Inspection en personne** : Tout le personnel et les sous-traitants de la FEMA portent une pièce d'identité officielle. Les demandeurs doivent toujours demander à l'inspecteur de leur montrer son badge officiel sur lequel figurent son nom et sa photo. Les inspecteurs prestataires de la FEMA peuvent porter un badge délivré par leur employeur sur lequel figurent également leur nom, leur photo et éventuellement un numéro d'identification.

**Inspection à distance** : les inspecteurs vérifient qu'ils s'adressent au bon demandeur en lui demandant les quatre derniers chiffres du numéro d'enregistrement FEMA à neuf chiffres. L'inspecteur fournit les quatre premiers chiffres de l'identifiant d'enregistrement du demandeur. Les demandeurs reçoivent le numéro d'enregistrement lorsqu'ils remplissent une demande à la FEMA.

Quelques autres points à ne pas oublier en ce qui concerne les inspecteurs de la FEMA :

- Ils ne demandent pas d'argent pour procéder à une inspection et ils ne promettent pas que vous recevrez une aide.
- Ils ont l'adresse que vous avez donnée sur votre demande d'assistance en cas de catastrophe de la FEMA, mais ils peuvent vous contacter pour savoir comment se rendre à votre propriété.
- Ils peuvent vous contacter par téléphone, SMS et e-mail, à l'aide des coordonnées que vous avez fournies dans votre demande à la FEMA.



- Les inspecteurs peuvent appeler à partir de téléphones de la FEMA ou de téléphones portables personnels, et les indicatifs régionaux peuvent provenir d'un endroit en dehors de l'État de New York.
- **Le port d'une chemise ou veste de la FEMA ne constitue pas une pièce d'identité officielle. Demandez à voir un badge d'identification avec photo de la FEMA. La loi fédérale interdit de prendre une photo ou de photocopier des cartes d'identification du gouvernement américain. Il s'agit d'une infraction passible d'une amende et d'une peine de prison.**
- Si vous n'êtes pas chez vous, l'inspecteur affichera une lettre sur votre porte.

Si vous trouvez une lettre d'un inspecteur sur votre porte à votre retour chez vous, **ne la jetez pas**. Elle fait partie du processus d'inspection et le nom et les coordonnées de l'inspecteur y figurent. Si vous avez fait une demande à la FEMA et vous vous attendiez à ce que l'inspecteur vous rende visite, contactez-le pour poursuivre le processus. Ne communiquez pas les coordonnées de l'inspecteur sur les réseaux sociaux.

Si vous trouvez une lettre d'un inspecteur de la FEMA sur votre porte et n'avez pas demandé d'aide à la FEMA, contactez la FEMA ou la division des enquêtes sur les fraudes et des inspections de la FEMA au 866-223-0814 ou envoyez un e-mail à [StopFEMAFraud@fema.dhs.gov](mailto:StopFEMAFraud@fema.dhs.gov). L'inspecteur de la FEMA suivait les directives et les protocoles d'inspection de la FEMA. Vous pouvez communiquer directement avec l'inspecteur et lui expliquer que vous n'avez pas fait de demande. L'inspecteur effectuera ensuite un rapport.

Vous pouvez vérifier qu'une inspection est prévue en appelant la ligne d'assistance de la FEMA au 800-621-3362 ou le service de relais vidéo (VRS). Vous pouvez également consulter [DisasterAssistance.gov](https://www.fema.gov/disaster/4611) et sélectionner « Review Status ». Nous vous encourageons à vérifier que votre adresse est correcte et à fournir des indications spécifiques pour se rendre à votre propriété.

Si vous pensez que vous ou quelqu'un que vous connaissez êtes victime d'une escroquerie ou d'une usurpation d'identité, signalez-le immédiatement à la police locale ou au service du shérif. Vous pouvez également contacter la division des enquêtes sur les fraudes et des inspections de la FEMA au numéro de téléphone ou à l'adresse e-mail indiqués ci-dessus.

Pour obtenir les dernières informations, consultez [fema.gov/disaster/4611](https://www.fema.gov/disaster/4611). Suivez le compte Twitter de la région 6 de la FEMA à [twitter.com/FEMARegion6](https://twitter.com/FEMARegion6) ou son



compte Facebook à [facebook.com/FEMARegion6/](https://facebook.com/FEMARegion6/).

